



TG/168/4 Corr.

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2023-08-31

+ 2025-09-23

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

LIMONIUM, STATICHE

Code(s) UPOV : LIMON; GONIO; PSYLL

Limonium Mill.;
Goniolimon Boiss.;
Psylliostachys (Jaub. & Spach) Nevski

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Limonium</i> Mill.	Statice	Limonium, Statice	Statice	Statice
<i>Goniolimon</i> Boiss.				
<i>Psylliostachys</i> (Jaub. & Spach) Nevski				

Ces principes directeurs (“principes directeurs d’examen”) visent à approfondir les principes énoncés dans l’introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s’y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l’harmonisation de l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l’examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d’examen doivent être interprétés en relation avec l’introduction générale et les documents TGP qui s’y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d’adoption des présents principes directeurs d’examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l’UPOV, sur le site Web de l’UPOV (www.upov.int), pour l’information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>3</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>3</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>3</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>3</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>3</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>3</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>3</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>4</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>4</u>
4.1 Distinction.....	<u>4</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>5</u>
4.3 Stabilité.....	<u>5</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>5</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>6</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>6</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>6</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>6</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>6</u>
6.5 Légende.....	<u>7</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>8</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>19</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>19</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>19</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>27</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>28</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Limonium* Mill., *Goniolimon* Boiss. et *Psylliostachys* (Jaub. & Spach) Nevski.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombremens sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :
- 4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".
- 4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Feuille : forme du limbe (caractère 4)
- b) Inflorescence : type (caractère 19)
- c) Calice : longueur (caractère 23)
- d) Calice : couleur principale (caractère 26) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : rose
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : rouge-pourpre
 - Gr. 6 : violet
 - Gr. 7 : bleu
- e) Corolle : couleur (caractère 33) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1: blanc
 - Gr. 2: jaune
 - Gr. 3: rose
 - Gr. 4: violet
 - Gr. 5: bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7		
	Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
	states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression

QL	Caractère qualitatif	– voir le chapitre 6.3
QN	Caractère quantitatif	– voir le chapitre 6.3
PQ	Caractère pseudo qualitatif	– voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	(*)	QN	MG/MS/VG	(+)			
		Plant: height		Plante : hauteur		Pflanze: Höhe	
very short		très courte		sehr niedrig		muy baja	
very short to short		très courte à courte		sehr niedrig bis niedrig		muy baja a baja	
short		courte		niedrig		baja	
short to medium		courte à moyenne		niedrig bis mittel		baja a media	
medium		moyenne		mittel		media	
medium to tall		moyenne à haute		mittel bis hoch		media a alta	
tall		haute		hoch		alta	
tall to very tall		haute à très haute		hoch bis sehr hoch		alta a muy alta	
very tall		très haute		sehr hoch		muy alta	
2.	(*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
		Leaf: length		Feuille : longueur		Blatt: Länge	
very short		très courte		sehr kurz		muy corta	
very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz		muy corta a corta	
short		courte		kurz		corta	
short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel		corta a media	
medium		moyenne		mittel		media	
medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang		media a larga	
long		longue		lang		larga	
long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang		larga a muy larga	
very long		très longue		sehr lang		muy larga	
3.	(*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
		Leaf: width		Feuille : largeur		Blatt: Breite	
very narrow		très étroite		sehr schmal		muy estrecha	
very narrow to narrow		très étroite à étroite		sehr schmal bis schmal		muy estrecha a estrecha	
narrow		étroite		schmal		estrecha	
narrow to medium		étroite à moyenne		schmal bis mittel		estrecha a media	
medium		moyenne		mittel		media	
medium to broad		moyenne à large		mittel bis breit		media a ancha	
broad		large		breit		ancha	
broad to very broad		large à très large		breit bis sehr breit		ancha a muy ancha	
very broad		très large		sehr breit		muy ancha	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4. (*)	PQ	VG	(+)	(a)				
	Leaf: shape of blade		Feuille : forme du limbe		Blatt: Form der Spreite	Hoja: forma del limbo		
	elliptic		elliptique		elliptisch	elíptica	BALL452013	1
	broad ovate to deltoid		ovale large à deltoïde		breit eiförmig bis dreieckig	oval ancha a deltoide	Zalimsal	2
	narrow obovate		obovale étroite		schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha	Hildaange	3
	medium obovate		obovale moyenne		mittel verkehrt eiförmig	oboval media	Sinzii Blueish	4
5. (*)	QN	VG		(a)				
	Leaf: intensity of green color		Feuille : intensité de la couleur verte		Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
	very light		très claire		sehr hell	muy clara		1
	very light to light		très claire à claire		sehr hell bis hell	muy clara a clara		2
	light		claire		hell	clara	Sinzii Lavenderish	3
	light to medium		claire à moyenne		hell bis mittel	clara a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Hilalkansa	5
	medium to dark		moyenne à foncée		mittel bis dunkel	media a oscura		6
	dark		foncée		dunkel	oscura	Hildaange	7
	dark to very dark		foncée à très foncée		dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscura		8
	very dark		très foncée		sehr dunkel	muy oscura		9
6.	QN	VG		(a)				
	Leaf: glossiness		Feuille : brillance		Blatt: Glanz	Hoja: brillo		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	very weak		très faible à faible		sehr gering	muy débil		2
	weak		faible		gering	débil	Sinzii Lavenderish	3
	weak to medium		faible à moyenne		gering bis mittel	débil a medio		4
	medium		moyenne		mittel	medio	DLISAOSHPI	5
	medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark	medio a fuerte		6
	strong		forte		stark	fuerte	DLIMPUDBLU	7
	strong to very strong		forte à très forte		stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	QN	VG	(a)				
	Leaf: density of hairs on upper side	Feuille : densité de la pilosité sur la face supérieure	Blatt: Dichte der Behaarung der Oberseite	Hoja: densidad de la pilosidad en el haz			
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Flamingo	1	
	sparse	lâche	locker	laxa	Zastasky	2	
	medium	moyenne	mittel	media	Sinzii Silverish	3	
	dense	dense	dicht	densa		4	
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa		5	
8.	QN	VG	(a)				
	Leaf: density of hairs on margin	Feuille : densité de la pilosité du bord	Blatt: Dichte der Behaarung des Randes	Hoja: densidad de la pilosidad del borde			
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Flamingo	1	
	sparse	lâche	locker	laxa	Zastafro	2	
	medium	moyenne	mittel	media	Sinzii Blueish	3	
	dense	dense	dicht	densa	Zastasky	4	
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa		5	
9.	QN	VG	(a)				
	Leaf: undulation of margin	Feuille : ondulation du bord	Blatt: Randwellung	Hoja: ondulación del borde			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Sinzii Silverish	1	
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil		2	
	weak	faible	gering	débil	Sinzii Lavenderish	3	
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Zastasky	5	
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		6	
	strong	forte	stark	fuerte	Sinzii Blueish	7	
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (*)	QN	VG	(a)				
Leaf: lobing	Leaf: lobing		Feuille : découpure	Blatt: Lappung	Hoja: lobulado		
	absent or very weak		absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Flamingo	1
	very weak to weak		très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
	weak		faible	gering	débil	Sinzii Lavenderish	3
	weak to medium		faible à moyenne	gering bis mittel	débil a medio		4
	medium		moyenne	mittel	medio		5
	medium to strong		moyenne à forte	mittel bis stark	medio a fuerte		6
	strong		forte	stark	fuerte	Zastasky	7
	strong to very strong		forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong		très forte	sehr stark	muy fuerte		9
11.	QN	VG	(a)				
Petiole: intensity of anthocyanin coloration	Petiole: intensity of anthocyanin coloration		Pétiole : intensité de la pigmentation anthocyanique	Blattstiel: Intensität der Anthocyanfärbung	Peciolo: intensidad de la pigmentación antociánica		
	absent or very weak		absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Zastasky	1
	very weak to weak		très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
	weak		faible	gering	débil	Sinzii Blueish	3
	weak to medium		faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	Hildiaanouch	5
	medium to strong		moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		6
	strong		forte	stark	fuerte	Elisajoy	7
	strong to very strong		forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong		très forte	sehr stark	muy fuerte		9
12.	QN	MG/MS/VG	(b)				
Plant: number of inflorescences	Plant: number of inflorescences		Plante : nombre d'inflorescences	Pflanze: Anzahl Blütenstände	Planta: número de inflorescencias		
	very few		très petit	sehr gering	muy bajo		1
	very few to few		très petit à petit	sehr gering bis gering	muy bajo a bajo		2
	few		petit	gering	bajo	Zastashin	3
	few to medium		petit à moyen	gering bis mittel	bajo a medio		4
	medium		moyen	mittel	medio	Sinzii Silverish	5
	medium to many		moyen à élevé	mittel bis groß	medio a alto		6
	many		élevé	groß	alto	Flamingo	7
	many to very many		élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alto a muy alto		8
	very many		très élevé	sehr groß	muy alto		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
Peduncle: length	Peduncle: length		Pédoncule : longueur		Blütenstandsstiell: Länge	Pedúnculo: longitud		
	very short		très courte		sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte		kurz	corta	Zalimsal	3
	short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Flamingo	5
	medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark	media a larga		6
	long		longue		lang	larga		7
	long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue		sehr lang	muy larga		9
14.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
Peduncle: thickness	Peduncle: thickness		Pédoncule : épaisseur		Blütenstandsstiell: Dicke	Pedúnculo: grosor		
	very thin		très mince		sehr dünn	muy delgado		1
	thin		mince		dünn	delgado		2
	medium		moyenne		mittel	medio	Sinzii Lavenderish	3
	thick		épaisse		dick	grueso		4
	very thick		très épaisse		sehr dick	muy grueso		5
15.	QN	VG		(b)				
Peduncle: density of hairs	Peduncle: density of hairs		Pédoncule : densité de la pilosité		Blütenstandsstiell: Dichte der Behaarung	Pedúnculo: densidad de la pilosidad		
	absent or very sparse		absente ou très lâche		fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Sinzii Lavenderish	1
	sparse		lâche		locker	laxa	Zastashin	2
	medium		moyenne		mittel	media		3
	dense		dense		dicht	densa		4
	very dense		très dense		sehr dicht	muy densa		5
16. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
Peduncle: width of wing	Peduncle: width of wing		Pédoncule : largeur de l'aile		Blütenstandsstiell: Breite des Flügels	Pedúnculo: anchura del ala		
	absent or very narrow		absente ou très étroite		fehlend oder sehr schmal	ausente o muy estrecha	Flamingo	1
	narrow		étroite		schmal	estrecha	Zastasky	2
	medium		moyenne		mittel	media	Zastafro	3
	broad		large		breit	ancha	Sinzii Blueish	4
	very broad		très large		sehr breit	muy ancha		5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	QN	VG	(b)				
Peduncle: undulation of margin of wing	Peduncle: undulation of margin of wing	Pédoncule : ondulation du bord de l'aile	Blütenstandsstiell: Randwellung des Flügels	Pedúnculo: ondulación del borde del ala			
	absent or very weak	absent ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Fulimmalte	1	
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil		2	
	weak	faible	gering	débil		3	
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media		5	
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		6	
	strong	forte	stark	fuerte	Zastasky	7	
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9	
18.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)			
Inflorescence: length of stipules at first branch	Inflorescence: length of stipules at first branch	Inflorescence : longueur des stipules au premier rameau	Blütenstand: Länge der Nebenblätter am ersten Zweig	Inflorescencia: longitud de las estípulas en la primera rama			
	absent or very short	absente ou très courte	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy corta	Hildaange	1	
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2	
	short	courte	kurz	corta	Flamingo	3	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media		5	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6	
	long	longue	lang	larga	Sinzii Lavenderish	7	
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Sinzii Blueish	9	
19. (*)	PQ	VG	(+)				
Inflorescence: type	Inflorescence: type	Inflorescence : type	Blütenstand: Typ	Inflorescencia: tipo			
	type I	type I	Typ I	tipo I	Hilalkansa	1	
	type II	type II	Typ II	tipo II	Zastasky	2	
	type III	type III	Typ III	tipo III		3	
	type IV	type IV	Typ IV	tipo IV	Zalimred	4	
	type V	type V	Typ V	tipo V		5	
	type VI	type VI	Typ VI	tipo VI		6	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	QN	MS/VG	(+)	(b)				
Inflorescence: degree of ramification	Inflorescence: degree of ramification		Inflorescence : degré de ramification		Blütenstand: Stärke der Verzweigung	Inflorescencia: grado de ramificación		
	very weak		très faible		sehr gering	muy débil		1
	very weak to weak		très faible à faible		sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
	weak		faible		gering	débil	Zastosella	3
	weak to medium		faible à moyen		gering bis mittel	débil a medio		4
	medium		moyen		mittel	medio	Sinzii Blueish	5
	medium to strong		moyen à fort		mittel bis stark	medio a fuerte		6
	strong		fort		stark	fuerte	Hildaange	7
	strong to very strong		fort à très fort		stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong		très fort		sehr stark	muy fuerte		9
21. (*)	QN	VG		(b)				
Inflorescence: attitude of lateral branches	Inflorescence: attitude of lateral branches		Inflorescence : port des branches latérales		Blütenstand: Haltung der Seitentriebe	Inflorescencia: porte de las ramas laterales		
	erect		dressé		aufrecht	erecto		1
	erect to semi-erect		dressé à demi-dressé		aufrecht bis halbaufrecht	erecto a semierecto		2
	semi-erect		demi-dressé		halbaufrecht	semierecto		3
	semi-erect to horizontal		demi-dressé à horizontal		halbaufrecht bis waagerecht	semierecto a horizontal		4
	horizontal		horizontal		waagerecht	horizontal		5
22. (*)	QN	MG/VG		(b)				
Inflorescence: number of flowers	Inflorescence: number of flowers		Inflorescence : nombre de fleurs		Blütenstand: Anzahl Blüten	Inflorescencia: número de flores		
	very few		très petit		sehr gering	muy bajo		1
	very few to few		très petit à petit		sehr gering bis gering	muy bajo a bajo		2
	few		petit		gering	bajo		3
	few to medium		petit à moyen		gering bis mittel	bajo a medio		4
	medium		moyen		mittel	medio	Hilalkansa	5
	medium to many		moyen à élevé		mittel bis groß	medio a alto		6
	many		élevé		groß	alto	BALL452013	7
	many to very many		élevé à très élevé		groß bis sehr groß	alto a muy alto		8
	very many		très élevé		sehr groß	muy alto		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23.	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Calyx: length		Calice : longueur		Kelch: Länge	Cáliz: longitud		
	very short		très courte		sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte		kurz	corta		3
	short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Hilsinipp	5
	medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue		lang	larga	Zastafro	7
	long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue		sehr lang	muy larga		9
24. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Calyx: diameter		Calice : diamètre		Kelch: Durchmesser	Cáliz: diámetro		
	very small		très petit		sehr klein	muy pequeño		1
	small		petit		klein	pequeño	BALL452013	2
	medium		moyen		mittel	medio	Sinzii Blueish	3
	large		grand		groß	grande		4
	very large		très grand		sehr groß	muy grande		5
25. (*)	PQ	VG	(+)					
	Calyx: shape		Calice : forme		Kelch: Form	Cáliz: forma		
	campanulate		campanulée		glockenförmig	acampanada	DLISAOSHPI	1
	funnel shaped		en entonnoir		trichterförmig	en forma de embudo	Zastasky	2
	open campanulate		campanulée ouverte		offen glockenförmig	acampanada abierta		3
26. (*)	PQ	VG	(+)					
	Calyx: main color		Calice : couleur principale		Kelch: Hauptfarbe	Cáliz: color principal		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27.	PQ	VG	(+)				
	Calyx: color of ribs		Calice : couleur des nervures	Kelch: Farbe der Rippen	Cáliz: color de las costillas		
	white		blanc	weiß	blanco		1
	yellow		jaune	gelb	amarillo		2
	blue		bleu	blau	azul		3
	violet		violet	violett	violeta		4
	pink		rose	rosa	rosa		5
	purple red		rouge-pourpre	purpurrot	rojo púrpura		6
	red		rouge	rot	rojo		7
28.	QL	VG	(+)				
	Corolla: type		Corolle : type	Krone: Typ	Corola: tipo		
	single		simple	einfach	simple		1
	double		double	gefüllt	doble		2
29.	QN	MG/VG					
	Corolla: length in relation to calyx		Corolle : longueur par rapport au calice	Krone: Länge im Verhältnis zum Kelch	Corola: longitud en relación con el cáliz		
	not clearly visible		pas clairement visible	nicht deutlich sichtbar	no se ve claramente		1
	similar or shorter		même longueur ou plus courte	gleich lang oder kürzer	similar o más corta		2
	slightly longer		légèrement plus longue	etwas länger	ligeramente más larga		3
	one and half times longer		une fois et demie plus longue	eineinhalbmal so lang	una vez y media más larga		4
	twice as long		deux fois plus longue	doppelt so lang	dos veces más larga		5
	three times or more longer		trois fois plus longue ou plus	dreimal so lang oder noch länger	tres veces o más largo		6
30.	QN	MG/MS/VG	(+)				
	Corolla: diameter		Corolle : diamètre	Krone: Durchmesser	Corola: diámetro		
	very small		très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	very small to small		très petit à petit	sehr klein bis klein	muy pequeño a pequeño		2
	small		petit	klein	pequeño		3
	small to medium		petit à moyen	klein bis mittel	pequeño a medio		4
	medium		moyen	mittel	medio		5
	medium to large		moyen à grand	mittel bis groß	medio a grande		6
	large		grand	groß	grande		7
	large to very large		grand à très grand	groß bis sehr groß	grande a muy grande		8
	very large		très grand	sehr groß	muy grande		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	PQ	VG	(+)					
	Corolla: arrangement of lobes		Corolle : disposition des lobes		Krone: Anordnung der Lappen	Corola: disposición de los lóbulos		
	free		libre		freistehend	libre		1
	touching		tangente		sich berührend	en contacto		2
	overlapping		chevauchante		überlappend	solapada		3
32.	QL	VG						
	Corolla: incision of the apex of lobes		Corolle : incision de l'apex des lobes		Krone: Einschnitt am Apex der Lappen	Corola: incisión del ápice de los lóbulos		
	absent		absente		fehlend	ausente		1
	present		présente		vorhanden	presente		9
33. (*)	PQ	VG						
	Corolla: color		Corolle : couleur		Krone: Farbe	Corola: color		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indiquese el número de referencia)		
34.	PQ	VG						
	Flower: position of stigma relative to anthers		Fleur : position du stigmate par rapport aux anthères		Blüte: Position der Narbe im Verhältnis zu den Antheren	Flor: posición del estigma en relación a las anteras		
	above		au-dessus		oberhalb	por encima	Flamingo	1
	same level		au même niveau		auf gleicher Höhe	al mismo nivel	DLISAOSHPI	2
	below		au-dessous		unterhalb	por debajo	Zastasky	3
	no stigma or anthers present		absence de stigmate ou d'anthères		keine Narbe oder Antheren vorhanden	sin estigma ni anteras presentes		4
35.	QL	VG	(+)					
	Stigma: type		Stigmate : type		Narbe: Typ	Estigma: tipo		
	cob type		en forme d'épi de maïs		kolbenförmig	en forme de espiga de maíz	Sinzii Lavenderish	1
	papillate type		papillifère		papillarisartig	en forma de mariposa	Zastasky	2
	capitate type		capitée		kopfförmig	en forma de cabeza		3
36.	QN	VG						
	Flower: fragrance		Fleur : parfum		Blüte: Duft	Flor: fragancia		
	absent or weak		absent ou faible		fehlend oder gering	ausente o débil	Zastasky	1
	medium		moyen		mittel	media	Hildaange	2
	strong		fort		stark	fuerte		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
37. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)			
	Time of beginning of flowering	Epoque du début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de inicio de la floración		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana		1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana		2
	early	précoce	früh	temprana	Zastasky	3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media		4
	medium	moyenne	mittel	media		5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía		6
	late	tardive	spät	tardía	DLISAOSHPI	7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía		8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées du tiers central de la rosette.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur la plante à sa hauteur maximale (les premières inflorescences sont souvent plus courtes que les suivantes).

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

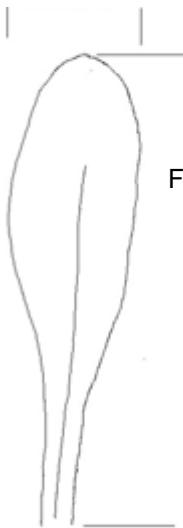
Ad. 1 : Plante : hauteur

Les observations doivent être effectuées de la base de la plante au sommet de l'inflorescence. Les tiges les plus hautes doivent être ignorées et la hauteur moyenne des tiges doit être observée. Remarque : la première inflorescence peut être plus courte que les inflorescences formées ultérieurement.

Ad. 2 : Feuille : longueur

Les observations doivent être effectuées de la base au sommet de la feuille, pétiole compris.

Feuille : largeur

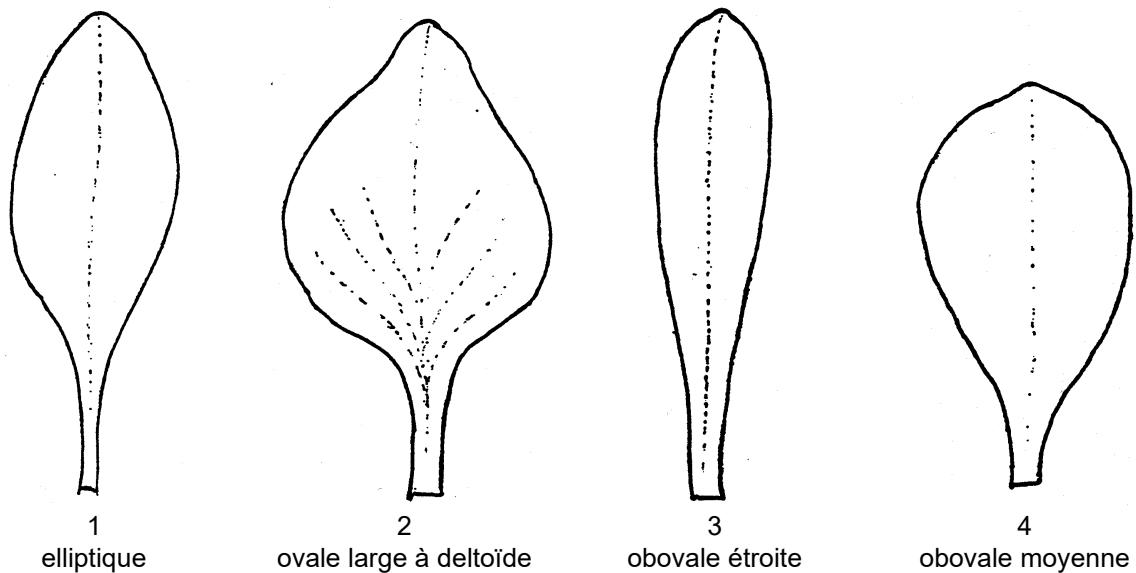


Ad. 3 : Feuilles : largeur

Les observations doivent être effectuées sur la partie la plus large de la feuille, à angle droit par rapport à la nervure principale.

Voir Ad. 2

Ad. 4 : Feuille : forme du limbe



Ad. 13 : Pédoncule : longueur

Les observations doivent être effectuées de la base de la plante au premier rameau de l'inflorescence.

Ad. 14 : Pédoncule : épaisseur

Les observations doivent être effectuées dans le tiers médian du pédoncule, à l'exclusion des ailes.

Ad. 16 : Pédoncule : largeur de l'aile

Les observations doivent être effectuées dans le tiers médian du pédoncule.

Ad. 18 : Inflorescence : longueur des stipules au premier rameau

Les observations doivent être effectuées sur la première branche, de la base de la plus grande stipule jusqu'à son extrémité.

Ad. 19 : Inflorescence : type

Type I :

Tige non ailée. Inflorescence clairement asymétrique et aplatie au sommet, corymbe en racème ou en cyme, avec des rameaux dressés ou horizontaux. Fleurs orientées vers le haut, sessiles ou avec un pédoncule très court.

Type II :

Tige ailée. Inflorescence plus ou moins aplatie au sommet, corymbe en racème ou panicule, avec des rameaux semi-dressés à dressés. Fleurs en bouquet à l'extrémité des ramifications, orientées vers le haut, sessiles ou à pédoncule très court.

Type III :

Tige ailée. Inflorescence ouverte et irrégulière, corymbe en racème, avec des rameaux semi-dressés à horizontaux.

Type IV :

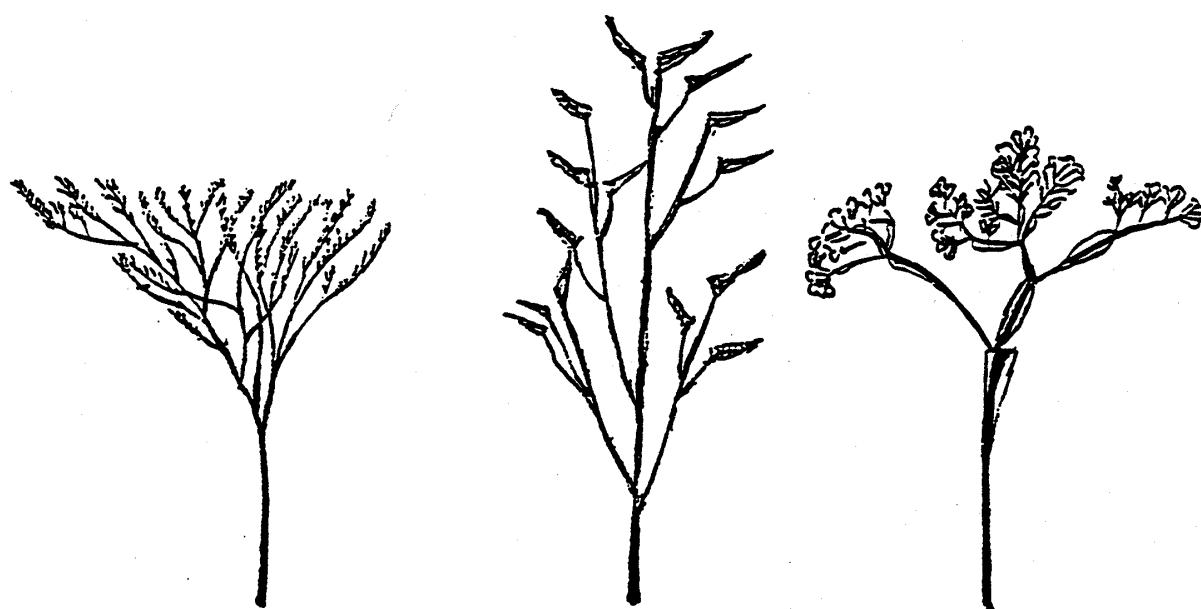
Tige non ailée. Inflorescence ouverte, corymbe en racème ou en cyme, avec des rameaux semi-dressés à horizontaux, parfois plus ou moins retombantes. Fleurs orientées vers le haut, avec un pédoncule court à long.

Type V :

Tige non ailée. Inflorescence nettement plus longue que large, racème ouvert, avec des rameaux semi-dressés à horizontaux. Fleurs orientées vers le haut.

Type VI :

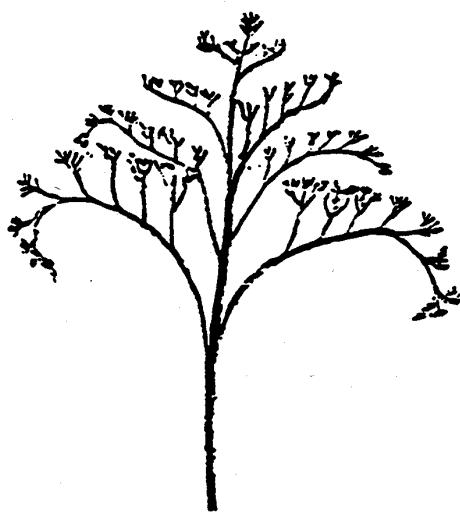
Tige non ailée. Inflorescence ramifiée et constituée d'épis cylindriques minces. Fleurs sessiles, disposées le long de l'axe de l'inflorescence.



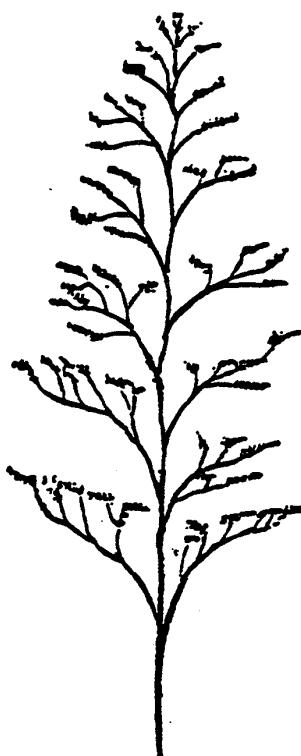
1
type I

2
type II

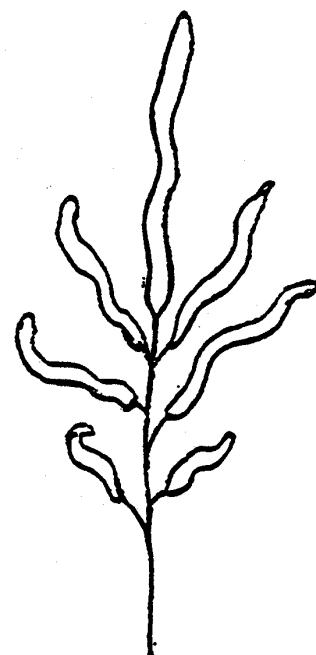
3
type III



4
type IV

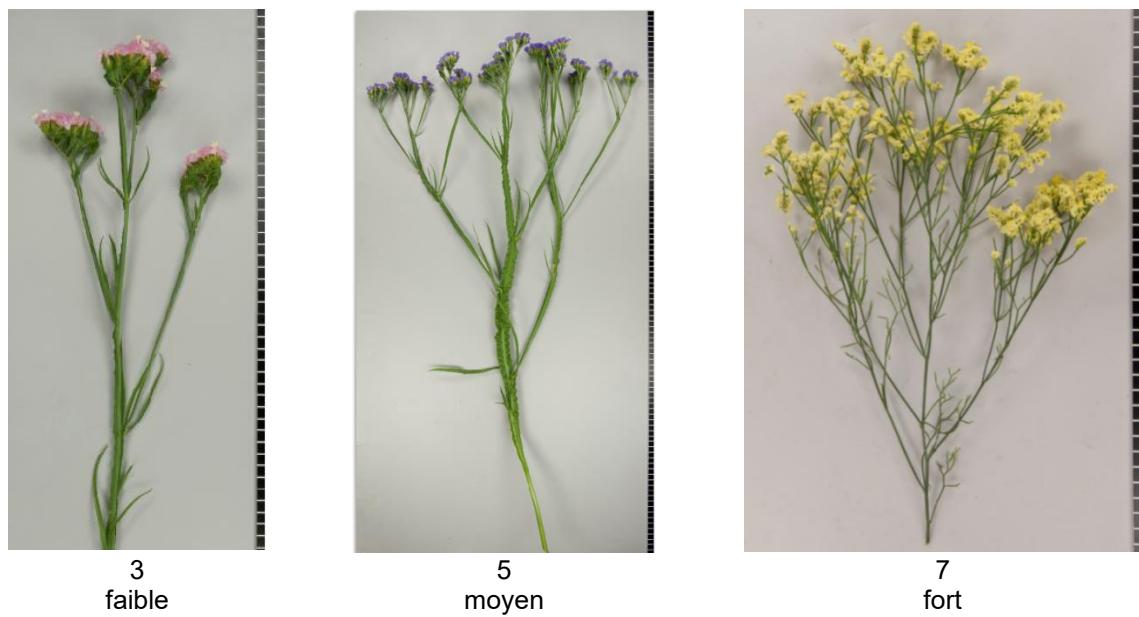


5
type V

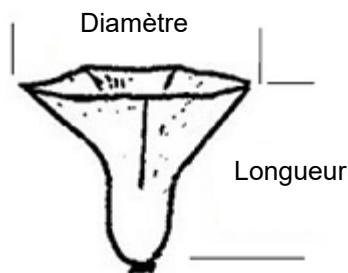


6
type VI

Ad. 20: Inflorescence : degré de ramification



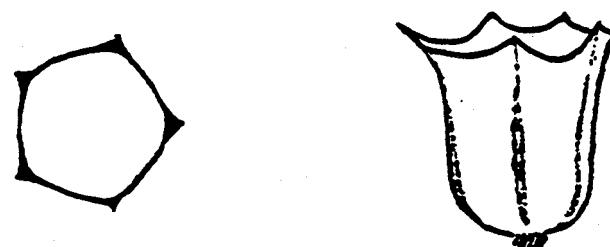
Ad. 23 : Calice : longueur



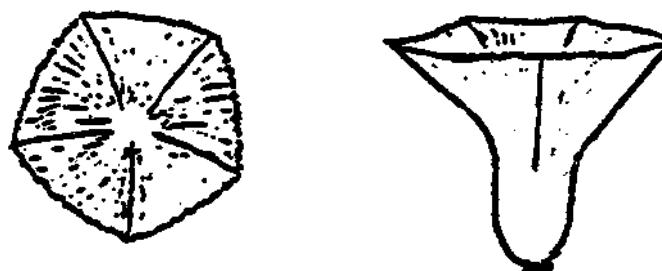
Ad. 24 : Calice : diamètre

See Ad. 23

Ad. 25 : Calice : forme



1
campanulée

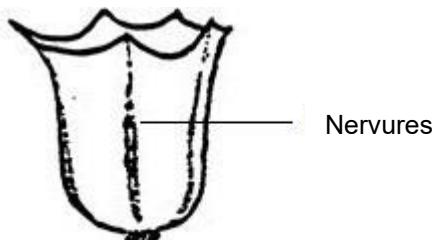


2
en entonnoir



3
campanulée ouverte

Ad. 27 : Calice : couleur des nervures



Ad. 28 : Corolle : type



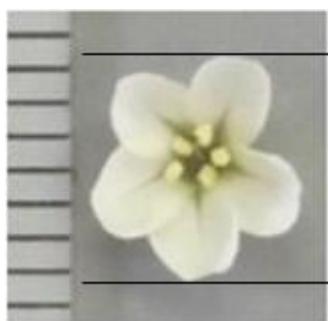
1
simple



2
double

Ad. 30 : Corolle : diamètre

Le plus grand diamètre doit être observé.



Ad. 31 : Corolle : disposition des lobes



1
libre



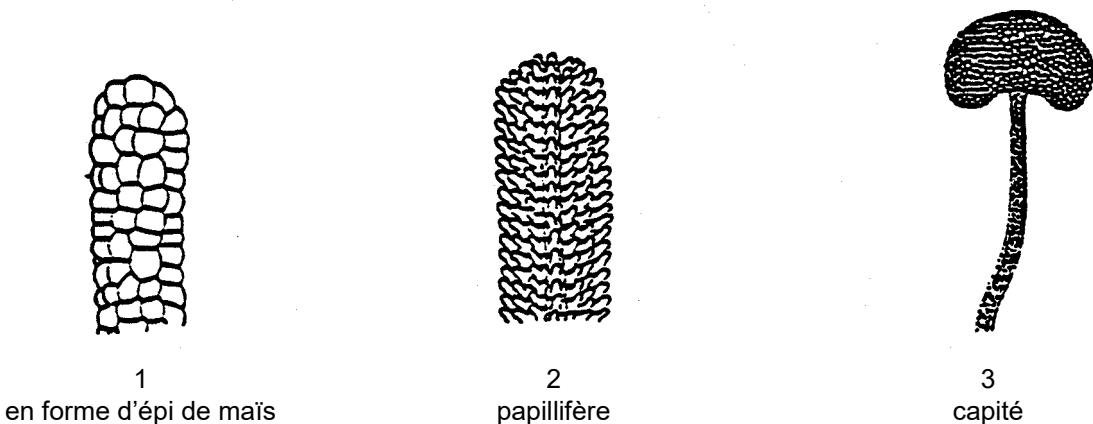
2
tangente



3
chevauchante



Ad. 35 : Stigmate : type



À observer sur le sommet du stigmate (évalué au microscope).

Ad. 37 : Epoque du début de floraison

L'époque du début de la floraison est atteinte lorsque 30% des inflorescences ont des fleurs ouvertes.

9. Bibliographie

Anonymous, 1960: *Limonium* Mill. In: Pareys Blumengärtnerei, 2. Band, Ed. F. Encke; Parey, Berlin and Hamburg, DE, pp. 339-342

Anonymous, 1972: *Limonium* Miller. In: Flora Europaea Vol. 3, Ed. Tutin, Heywood, a.o.; Cambridge Univ. Press, GB, pp. 38-50

Anonymous, 1977: Limonium. In: Dictionary of Gardening Vol. 2 (2nd ed.), Ed. Chittenden; Clarendon Press, Oxford, GB, pp. 1179-1181

Armitage, A.M. & Laushman, 2008: Limonium. In: Specialty Cut Flowers; Varsity Press/Timber Press, Portland, Oregon, US, pp. 106-114 and 209-214

Boom, B. K., 1970: Statice & Limonium. In: Flora der gekweekte kruidachtige gewassen; Veeman, Wageningen, NL, pp. 202-203

Griffiths, M., (Ed.), 1994: Index of Garden Plants. Royal Hort. Soc., GB, pp. 674-676

Morgan, E., Funnell, K., 2018: Limonium. Ornamental Crops, 513–527. doi:10.1007/978-3-319-90698-0_21

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<i>Limonium</i> Mill. []
1.1.2	Nom commun	
1.1.3	Espèce (veuillez préciser) :	
1.2.1	Nom botanique	<i>Goniolimon</i> Boiss. []
1.2.2	Nom commun	
1.2.3	Espèce (veuillez préciser) :	
1.3.1	Nom botanique	<i>Psylliostachys</i> (Jaub. & Spach) Nevski []
1.3.2	Nom commun	
1.3.3	Espèce (veuillez préciser) :	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une :</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales) []</p> <p>(.....) x (.....) parent femelle parent mâle</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement inconnue (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s)) []</p> <p>(.....) x (.....) parent femelle parent mâle</p> <p>c) hybridation à généalogie totalement inconnue []</p> <p>4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale) []</p> <p>4.1.3 Découverte et développement (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement) []</p> <p>4.1.4 Autre (préciser) []</p>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée <input type="checkbox"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>4.2.2 Multiplication végétative</p> <p>a) boutures <input type="checkbox"/></p> <p>b) multiplication <i>in vitro</i> <input type="checkbox"/></p> <p>c) Autre (veuillez préciser) <input type="checkbox"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>4.2.3 Autre (veuillez préciser) <input type="checkbox"/></p> <p><input type="text"/></p>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples	Note
5.1 (1) Plante : hauteur		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte	Zastapolar	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Flamingo	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Nuno Joy	7 []
haute à très haute		8 []
très haute		9 []
5.2 (4) Feuille : forme du limbe		
elliptique	BALL452013	1 []
ovale large à deltoïde	Zalimsal	2 []
obovale étroite	Hildiaange	3 []
obovale moyenne	Sinzii Blueish	4 []
5.3 (19) Inflorescence : type		
type I	Hilalkansa	1 []
type II	Zastasky	2 []
type III		3 []
type IV	Zalimred	4 []
type V		5 []
type VI		6 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples	Note
5.4(i) (26) Calice : couleur principale Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4(ii) (26) Calice : couleur principale blanc jaune rose rouge rouge-pourpre violet bleu autre (veuillez préciser)	1 [] 2 [] 3 [] 4 [] 5 [] 6 [] 7 [] []	
5.5(i) (33) Corolle : couleur RHS Colour Chart (indicate reference number)		
5.5(ii) (33) Corolle : couleur blanc jaune rose violet bleu autre (veuillez préciser)	1 [] 2 [] 3 [] 4 [] 5 [] []	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Inflorescence : nombre de fleurs</i>	<i>petit</i>	<i>élevé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.</p> <p>Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indication de la date et de l'emplacement géographique• Désignation correcte (référence d'obtenteur)• Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels) <p>Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (http://www.upov.int/tgp/fr/).</p> <p>[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]</p> <p>- Résistance aux parasites et aux maladies</p> <p>- Type de croissance</p> <ul style="list-style-type: none">- annuelle <input type="checkbox"/>- pérenne <input type="checkbox"/> <p>- Traitement au froid</p> <ul style="list-style-type: none">- non requis <input type="checkbox"/>- requis <input type="checkbox"/>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

- a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

- b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) Oui [] Non []
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) Oui [] Non []
c) Culture de tissus Oui [] Non []
d) Autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]